

Le dimanche 3 avril 2011 de 14 h à 18 h à Paris

Premier Congrès des entrepreneurs

La France est en faillite parce qu'elle vit au dessus de ses moyens depuis plus de trente ans.

Il est vital que notre pays s'impose une cure énergique de désintoxication aux déficits et à la dette. En même temps, il faut remettre au travail ceux qui ont été jetés au chômage et le gros lot de paresseux et d'entretenus qui vivent aux dépens de l'Etat et des régimes sociaux.

Ce sont les fonctionnaires qui gouvernent la France. Ils ne vivent que par et pour la dépense publique. C'est pourquoi ils sont incapables de redresser le pays. Il faut donc leur enlever le pouvoir.

La nouvelle classe dirigeante existe : il s'agit des 3 millions de chefs d'entreprises, travailleurs indépendants et professions libérales, qu'ils aient quelques centaines de salariés ou aucun.

Un chef d'entreprise, aux yeux de l'administration et des énarques qui dirigent la politique, est au mieux un gêneur, au pire un délinquant qui vole l'argent que les travailleurs gagnent à la sueur de leur front. Eh bien c'est exactement le contraire. Un chef d'entreprise est un bienfaiteur de la société. Sans lui, pas de salaires, pas d'impôts, pas de services publics, pas de prestations sociales.

C'est donc aux chefs d'entreprise qu'il appartient désormais de prendre la tête du pays, dans l'intérêt de tous. Pour l'heure, ils ont la tête rentrée dans les épaules, accablés par les difficultés économiques, les impôts, les charges, les humiliations administratives, les insultes politiciennes et l'opprobre médiatique.

Or il leur suffit de dire non pour que cesse la ronde infernale des tourmenteurs.

Imaginez un grand congrès des entrepreneurs où, hors de la présence des syndicats officiels censés les représenter et qui ne font que les accompagner au tombeau avec force genuflexions devant le pouvoir en place, il se dira qu'une nouvelle ère s'ouvre, où les contributions et les règlements seront désormais librement consentis et non plus imposés, dans la stricte application de l'article XIV de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, partie intégrante de notre Constitution : *« Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »*

Oui, imaginez cet événement qui verra les entrepreneurs clamer qu'ils ne se sentent plus représentés par les politiciens et qu'ils exigent désormais d'être partie prenante dans les grands choix du pays, dont ils sont les seuls véritables garants parce que c'est eux qui les rendent matériellement possibles. Du jour au lendemain, le cours de la politique changera, car chacun de ses acteurs aura alors compris que le système oppressif et antidémocratique qui nous régit vient de passer de vie à trépas.

Cessons de geindre et organisons cet événement. Il en va de la survie de notre pays. Cela vaut la peine que chacun secoue sa torpeur et assume ses responsabilités. En homme libre !

**Chefs d'entreprise, travailleurs indépendants, professionnels libéraux,
salariés désireux de créer une entreprise, et de façon générale partisans de
la liberté d'entreprendre,**

**pour participer au Congrès, indiquez vos nom, prénom, adresse postale et
e-mail à : entrepreneurs@yahoo.fr ou par courrier à Entrepreneurs, 165
rue de Rennes, 75006 PARIS**